Capsules sur les avantages des réaménagements

Voici quelques pistes de capsules à personnaliser pour chaque paroisse, inspirées de différentes approches paroissiales.

*Pistes de Beauport*

**À quels défis nous invitent les réaménagements pastoraux?**

Depuis plusieurs années, nous entendons parler des changements dans l’organisation de notre diocèse. Nous sommes tous témoins du vieillissement des personnes qui assurent le service pastoral de nos communautés et des personnes qui se dévouent bénévolement au cœur de nos paroisses.

C’est un sujet qui préoccupe grandement notre archevêque Gérald Cyprien Lacroix. Il a cherché des avenues pour que la mission de l’Église de Québec puisse se poursuivre même si nos moyens et nos effectifs sont mis à l’épreuve.

En septembre 2011, le cardinal Lacroix a fait publier un document dans lequel il nous a partagé sa vision et son espérance pour faire face à cette situation. Monseigneur a appelé son document : La charité du Christ nous presse (<http://beta.ecdq.org/wp-content/uploads/2011/09/cadredereference-web.pdf> ). Dans ce document, il nous exprime comment il voit la direction que nous devons prendre.

D’abord les communautés chrétiennes (affectées par la diminution de la pratique et le vieillissement) ont nettement besoin de se serrer les coudes et de collaborer encore plus entre elles.

Comment éviter de disperser nos énergies en voulant maintenir à bout de bras des manières de faire qui ont porté leurs fruits en leur temps mais qui ne répondent plus aux impératifs du temps présent? Comment ne pas tuer le dynamisme qui nous reste et laisser surgir des surprises que l’Esprit-Saint nous a gardées en réserve?

C’est dans ce sens que la charité du Christ nous presse. À cause de Jésus Christ et de sa Bonne Nouvelle, il y a un sentiment d’urgence à faire quelque chose et surtout à faire croire que Dieu ne nous laisse pas tomber, qu’il veut nous conduire vers du neuf. Plusieurs catéchètes, marguilliers et bénévoles engagés depuis longtemps le ressentent nettement.

Il nous faut personnellement passer par une conversion profonde, dit notre Archevêque : l’Église de chez nous ne sera plus jamais comme avant.

Notre Église sera une Communion de communautés ou elle ne sera plus.

**Une communion de communautés**

Les situations sont variées pour décrire la réalité parfois différente en ville et en campagne. Il y a des paroisses :

• d’autrefois avec leur fabrique;

• fusionnées sous une seule fabrique et même avec fermeture d’églises;

• d’autrefois avec une grande fierté de leur identité;

• et d’autres paroisses qui, « dans le grand mouvement municipal de fusions », peuvent mieux s’accommoder d’un nouveau statut…

Dans notre coin de diocèse, aucun curé n’est responsable d’une seule fabrique. Nos communautés comportent toutes au moins (NOMBRE) prêtres, des agents et agentes de pastorale, parfois des diacres, ou des intervenants et intervenantes.

Ainsi, sur le territoire qui va de (NOM DES LOCALITÉS), nous avons encore une (NOMBRE APPROX comme vingtaine) de personnes mandatées pour le ministère pastoral. Nous avons (NOMBRE) fabriques mais (NOMBRE) communautés chrétiennes distinctes.

Ce que l’on appelle une communauté chrétienne, c’est une population de personnes baptisées qui vivent sur un territoire donné et qui s’identifient elles-mêmes comme en lien privilégié entre elles. Ces personnes ont la volonté de vivre et célébrer leur foi ensemble et de prendre soin de ceux et celles qui peuvent faire face à des difficultés.

Ces communautés sont particulièrement soucieuses de : transmettre leur foi aux enfants; accueillir les étrangers qui arrivent dans leur coin; se ressourcer sans cesse à la Parole de Dieu; célébrer les sacrements et témoigner de l’espérance que nous portons quand nous avons choisi de suivre le Christ.

La Communion de communautés c’est :

• mettre ensemble nos forces sans viser à supplanter les autres ou bien à obliger un groupe plus petit à disparaître;

• reconnaître les talents et les charismes de toutes les personnes engagées dans l’ensemble de nos communautés;

• chercher comment nous pourrons assurer un meilleur service pastoral.

*Pistes de Chutes-Chaudière*

**Pourquoi regrouper les paroisses?**

Depuis 50 ans, il y a chez nous, comme dans l’ensemble du Québec, une sévère crise des vocations à la prêtrise et les ordinations sont devenues rares. Conséquemment, dans le diocèse de Québec comme ailleurs au Québec, la moyenne d’âge des prêtres s’élève et leur nombre décroît rapidement. Ils ne sont plus qu’une poignée à pouvoir prendre la responsabilité d’une paroisse. On connaît tous, également, la baisse radicale de la pratique religieuse au sein de l’Église québécoise. De ce fait, conjugué au vieillissement de la population, le bassin de bénévoles s’est mis à rétrécir et les revenus des fabriques (capitation, quêtes, honoraires de messes ou d’autres célébrations) ne cessent de diminuer.

L’inaction n’est plus possible. Au synode diocésain de 1995, déjà, on a fait le choix de regarder l’avenir avec audace et espérance. Il faut désormais, a conclu le synode, envisager les choses autrement.

Il ne s’agit pas d’éliminer les communautés locales, mais de les vivifier et de stimuler leur engagement et leur témoignage, d’alléger les structures et de simplifier l’administration afin de dégager des énergies pour l’évangélisation et la formation à la vie chrétienne. Il ne s’agit pas de déraciner les fidèles, mais de créer, selon le vœu de notre archevêque Gérald, des *communions de communautés*, s’appuyant les unes sur les autres, échangeant des services et des ressources, coordonnant leurs activités pour stimuler leur propre vitalité et pour envisager avec plus d’ardeur et de moyens leur mission d’évangélisation. À terme, donc, constituer des paroisses viables et capables de mettre en place les mécanismes nécessaires pour sauvegarder l’essentiel du patrimoine, tout en axant le maximum de ressources humaines, financières et matérielles vers la tâche essentielle de faire connaître Jésus Christ et son message.

**Une « communion de communautés »**

Le regroupement des paroisses ne signifie pas la disparition des communautés locales et de leurs particularités. Il s’agit plutôt, au premier niveau, d’un regroupement juridique et administratif des dimensions matérielle, financière et immobilière de la vie des communautés. Désormais, les cinq communautés ne formeront plus qu’une seule grande paroisse et une seule fabrique administrera l’ensemble de leurs biens et de leurs opérations financières et administratives, bien que plusieurs aspects pratiques de ces opérations demeureront décentralisés.

Chaque communauté locale, cependant, subsistera, aussi longtemps que sa consistance, sa vitalité et son dynamisme lui permettront d’entretenir des lieux et des moments de rencontre pour célébrer sa foi, nourrir sa fraternité et animer son esprit missionnaire. Chaque communauté pourra, par conséquent, garder ses couleurs propres et développer ses meilleures traditions à l’origine du sentiment d’appartenance et de l’attachement de ses fidèles.

La grande paroisse nouvelle sera donc **une « communion de communautés »**, selon les mots mêmes du cardinal Lacroix, c’est-à-dire une collaboration volontaire et solidaire de communautés vivantes mettant leurs forces et leurs ressources en commun pour être encore plus rayonnantes. Au lieu de risquer d’épuiser leurs ressources humaines et financières à essayer de tout faire seules, chacune dans son coin, ces communautés pourront s’appuyer dans la planification de l’avenir et la réponse à leurs besoins essentiels et à leur mission. Il deviendra normalement plus facile de dégager des énergies et des moyens pour soutenir le développement et l’enrichissement de la vie chrétienne et pour investir durablement dans l’évangélisation. Car la mission d’une paroisse n’est pas d’abord d’essayer de ne rien perdre de son passé (bâtiments, traditions, habitudes, etc.), mais de susciter dans son milieu un intérêt croissant pour la Parole de Dieu et d’y faire rayonner l’Évangile et l’Église du Christ.

Cette seconde dimension d’un regroupement de paroisses, notre archevêque Gérald la décrit bien:« *Nous ferions fausse route en limitant nos réaménagements à des questions purement administratives et logistiques. Ce serait une opération superficielle, alors que nous avons besoin d’une opération disons à cœur ouvert. Comme baptisés, nous les premiers, devons raviver notre relation avec le Christ, afin qu’Il nous donne un cœur brûlant pour témoigner qu’Il est Le Vivant sur nos chemins. Voilà l’exigence de la nouvelle évangélisation.* »

**Ensemble pour la mission**

En 2011, notre archevêque Gérald Cyprien Lacroix nous demandait, à travers le Cadre de référence sur les réaménagements pastoraux intitulé *La Charité du Christ nous presse*, de travailler ensemble afin de former des communions de communautés. Depuis, dans tout le diocèse, des rapprochements entre les paroisses ont été faits, afin que, en tout premier lieu, nous unissions nos forces pour transformer notre action pastorale, la rendant toujours plus évangélisatrice. En second lieu, le cardinal Lacroix nous demandait également d’alléger les structures administratives, menant à des réaménagements juridiques, par la naissance de nouvelles paroisses regroupant plusieurs communautés chrétiennes.

Chez nous, plusieurs pas ont été faits en ce sens et nous continuons notre marche. Dans les prochains mois, nous publierons régulièrement dans les feuillets paroissiaux de courts articles vous informant de nos avancées mais également des enjeux liés à ces changements. Plus nous serons informés des changements à venir, plus nous pourrons les comprendre et les percevoir comme des passages, parfois difficiles mais nécessaires à la mission de notre Église qui est de faire connaître le Christ et son Évangile.

**Qui a décidé du territoire de notre communion de communautés?**

Au printemps 2012, le cardinal Lacroix a demandé aux animateurs et animatrices du Service de pastorale, de visiter chaque région, chaque secteur afin de recueillir leur opinion concernant les regroupements de paroisses à venir. Après ces rencontres de discernement qui ont réuni des centaines de personnes impliquées en Église (équipes pastorales, catéchètes, membres des équipes de liturgie, membres des équipes d’animation locale, membres des mouvements, etc), le nombre de communion de communautés et leur territoire a été déterminé. Pour ce qui nous concerne, il a été convenu que nos communautés chrétiennes de (LISTE DES NOMS) devaient travailler ensemble à bâtir une communion de communautés, en vue de former également, d’ici quelques années, une seule entité juridique, soit une seule paroisse, ce qui inclut donc une seule fabrique.

Dans les prochaines publications, nous parlerons de ce que signifie devenir une communion de communautés et se regrouper juridiquement pour ne former qu’une seule paroisse, au service de la Mission de l’Église qui est de faire connaître le Christ et son Évangile.

**Des changements devenus nécessaires**

Nous avons tous constaté, au fil des années, que le visage de notre Église a changé. Celui du Québec également, devenant de plus en plus une société sécularisée et laïque. Votre communauté chrétienne aussi a changé. Les personnes qui viennent célébrer le Jour du Seigneur sont moins nombreuses et les assemblées ne se renouvellent pas autant qu’on le voudrait. Notre curé n’habite plus le presbytère de notre village et est maintenant au service de plusieurs paroisses. (EXEMPLE LOCAL À TROUVER). Le financement de la paroisse se fait laborieusement, mettant même parfois en péril les lieux de culte qui nous sont pourtant si chers.

Les changements, qu’on le veuille ou non, nous amènent à vivre des adaptations souvent difficiles. C’est pour cela que le cardinal Lacroix nous invite à nous recentrer autour de la Parole de Dieu, parce que c’est en la fréquentant davantage que nous pourrons la donner aux personnes qui n’ont pas entendu cette Bonne Nouvelle. C’est à ce prix que nos communautés redeviendront vivantes et florissantes. Si nous ne le faisons pas, nous sommes condamnés à disparaître. La Mission, c’est maintenant chez nous que nous la vivons, auprès de nos proches, nos voisins, nos concitoyens. Pour la faciliter, nous sommes invités à organiser autrement notre pastorale et notre organisation, en allégeant les structures administratives.

**Devenir une communion de communautés**

Pour les regroupements de nos paroisses, le cardinal Lacroix nous donne non seulement des balises organisationnelles, il nous exhorte surtout à développer entre nous une véritable communion. C’est pourquoi, depuis le début de l’aventure, nous organisons des rencontres regroupant nos dix communautés, que ce soit pour nous connaître davantage, pour nous ressourcer ensemble ou pour recevoir de la formation, comme ce fut le cas concernant les Célébrations dominicales de la Parole. Lors de la visite pastorale de l’évêque, en mai 2015, des baptisés impliqués dans nos 10 communautés ont eu l’occasion de se rencontrer, de partager ensemble la Parole de Dieu et de poursuivre la réflexion sur l’avenir de nos communautés chrétiennes dans une paroisse unique et renouvelée.

Le cardinal Lacroix souhaite également que notre travail commun nous amène à développer une véritable **spiritualité de communion,** car il faut que le processus de réaménagement aussi soit évangélisateur. Il faut qu’il dise quelque chose de positif de ces disciples du Christ que nous sommes. Il faut que les gens puissent dire de nous, en nous voyant vivre ces passages exigeants : Voyez comme ils s’aiment.

Pour nous aider à vivre cela dans cet esprit, le cardinal Lacroix nous demande de redire souvent la prière des réaménagements. Prenons-en l’habitude… pour assurer le succès de cette entreprise.

(Publication dans le feuillet de la prière des réaménagements).

**Devenir une seule paroisse avec plusieurs communautés chrétiennes**

Depuis toujours au Québec, on connaît surtout un modèle de paroisse qui se décline ainsi : une paroisse = un curé (et une équipe pastorale) = une communauté chrétienne = une église = une fabrique = une assemblée de fabrique.

Ce que nous sommes appelés à vivre avec les réaménagements, c’est plutôt une équation qui ressemble à cela : Une paroisse = un curé (et une équipe pastorale) = plusieurs communautés chrétiennes = plusieurs lieux de culte = une fabrique = une assemblée de fabrique.

Pour en arriver là, il nous faut passer par des réaménagements juridiques qui seront préparés par un comité de transition, formé de marguilliers et marguillères de chacune de nos paroisses, de membres de l’équipe pastorale et de l’accompagnatrice diocésaine. Ce comité de travail présentera à l’archevêque une demande pour la naissance d’une nouvelle paroisse le 1er janvier 2018. En cours de processus, nous aurons aussi à choisir un nom pour la nouvelle paroisse, mais n’oublions pas que chaque communauté et chaque église gardera son nom actuel (exemple : la communauté de St-Luc dans la paroisse de Ste-Germaine). Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des avancées du comité de transition par des publications au feuillet paroissial de même que par des soirées de paroissiens et paroissiennes, en fin de processus. Nous vous invitons à prier pour que l’Esprit éclaire ses membres afin que les décisions favorisent la Mission de notre Église qui est d’annoncer l’Évangile.

**Les petites paroisses vont être avalées par la plus grosse?**

Voilà une crainte souvent exprimée dans notre diocèse. Mais le désir du cardinal Lacroix est de garder chaque communauté vivante, de les dynamiser, de les rendre elles aussi missionnaires et évangélisatrices. C’est pourquoi il demande à chaque milieu de mettre sur pied une équipe qui verra à la vitalité de sa communauté. Ce sont les équipes d’animation locale (EAL). On prévoit aussi, pour chaque milieu, l’implication de quelques bénévoles qui veilleront à préserver le patrimoine bâti. Tout cela se fera dans le cadre d’une paroisse regroupant plusieurs communautés locales.

Dans notre communion de communauté, il y a déjà un modèle qui peut nous inspirer. Depuis plusieurs années, la paroisse de (NOM DE LA PAROISSE) compte deux communautés : celle de (NOM) et (NOM). On a pu constater que ce réaménagement juridique n’a pas affaibli la vitalité de la plus petite communauté. La communauté de (NOM) est dynamique et cela est encore la meilleure façon de conserver un lieu de culte. Voilà donc la preuve qu’une nouvelle paroisse n’est pas là pour engloutir ou avaler, comme on entend souvent dire, les plus petites communautés qui la composent. Au contraire, on constate même parfois, dans les nouveaux regroupements, que les petites communautés, avec leur originalité et leur personnalité, viennent donner du dynamisme à l’ensemble.

Plus important encore que les réaménagements juridiques créant de nouvelles et plus grosses paroisses, la revitalisation de nos communautés, qui passe par la Mission de l’Église qui est d’annoncer l’Évangile, est un incontournable et il faut y travailler en renouvelant nos façons de faire Église, d’être le peuple de Dieu.